

DELIBERATION PORTANT RENOUELEMENT DU DIPLOME D'UNIVERSITE MAGANAGEMENT DES ORGANISATIONS
DE SANTE PORTE PAR L'IAE CLERMONT AUVERGNE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 23 MAI 2023,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université « Management des organisations de santé » porté par l'IAE Clermont Auvergne,
tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 43

Votes : 31

Pour : 28

Contre : 3

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSÉ AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2023-05-23-07

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIÉ LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

DOSSIER DE VALIDATION DU Volet pédagogique

DU Management des organisations de santé

- Renouvellement -

UFR de rattachement : IAE Clermont Auvergne (School of Management)

Établissements partenaires : Institut de Formation des Cadres de Santé - CHU Clermont Fd

Responsable du diplôme : Laurent MÉRIADE

Validation à compter du : 23 mai 2023

Validation accordée jusqu'à fin 2025 - 2026

Délibération CFVU N° 2023-05-23_07

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Le DU Management des organisations de santé (MOS) est une formation « co-portée » par l'IAE Clermont Auvergne et l'IFCS (Institut de Formation des Cadres de Santé) du CHU de Clermont-Ferrand ;

C'est un programme de formation continue destiné à des cadres de santé « de proximité » ou « intermédiaires » confrontés aux nouvelles problématiques de management, d'organisation et de gestion des soins.

Il contribue à l'acquisition de connaissances, de compétences transverses, méthodes et outils, nécessaires à appréhender les innovations en termes de management, pour reconfigurer la gestion des ressources humaines, le pilotage des organisations de santé et la gestion de projets dans ces établissements.

Objectifs de la formation :

- Proposer une offre de formation diplômante ancrée dans le partenariat existant entre l'IFCS et l'IAE. Cette offre de formation aboutira à l'obtention d'un Diplôme d'Université, prenant appui sur des enseignements du programme de formation Master 2 Management Stratégique, parcours Management des Organisations Médicosociales et de Santé (MOMS) combiné au programme de formation des cadres de santé proposé par l'IFCS de Clermont Ferrand.
- Apporter une réponse aux nombreuses demandes de formation concernant le Master 2 ouvert seulement aux étudiants cadres de santé.
- Répondre à la nécessité pour des professionnels en fonction d'encadrement dans les organisations de santé, d'acquérir ou actualiser des connaissances ou compétences dans le domaine du management des organisations de santé.

II – Composante porteuse du projet

IAE Clermont Auvergne (School of Management)

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV – Partenaires de la formation

IV.1 – Autres établissements de formation partenaires (joindre les conventions)

Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) – CHU Clermont Ferrand : l'IFCS sera notamment chargé de l'organisation des plannings d'enseignement et des examens du DU MOS puisque ceux-ci devront être coordonnés avec ceux du Master 2 MOMS dont l'IFCS a déjà la charge.

Une convention existe déjà pour la gestion du Master 2 MOMS. Une convention très proche sera rédigée pour la gestion spécifique du D.U. MOS

IV.2 - Autres partenaires du monde socio-économique et associatif

aucun

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : Laurent MÉRIADE

Statut : MCU HDR

Coordonnées : IAE Clermont Auvergne - 11 boulevard Charles de Gaulle - 63008 CLERMONT FERRAND

+33 (0)4 73 17 77 30

laurent.meriade@uca.fr

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnels de l'Université Clermont Auvergne

Tous les enseignants de l'UCA intervenants dans la formation comme prévu au point B section V- de ce dossier (équipe pédagogique) :

- BORGÈS Rose Marie
- ROCHETTE Corinne
- LIÈVRE Pascal
- RODIER Sophie
- MÉRIADE Laurent
- TALBOT Damien

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

Tous les intervenants hors UCA comme prévu au point B section V- de ce dossier (équipe pédagogique) :

- BEAUGRAND Olivier, CHU Clermont Ferrand
- CHEMINAT Nathalie, IFCS CHU Clermont Ferrand
- ARTAZ Arnaud, CHU Clermont Ferrand
- GRASSET Marion, IFCS CHU Clermont Ferrand
- COTIER Paul, CH RIOM
- DUTHEIL Frédéric, PU-PH UCA / CHU Clermont Ferrand
- KLISZ Fabien, CHU Clermont Ferrand

Étudiants

- Deux délégués des étudiants à désigner en début de formation

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 25/09/2020

Première année universitaire concernée par la demande : 2023 - 2024

Niveau de la formation : 2^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI		
RE		
FC	<p>Cadres de santé détenteurs du diplôme de cadre de santé, non détenteurs d'un Master de management (ayant validé une 1^{ère} année de Master pour certains), souhaitant poursuivre leur développement professionnel dans les structures médicosociales ou de santé.</p> <p>Cadres supérieurs de santé, ou faisant fonction ayant un projet de cadre supérieur, souhaitant approfondir leurs compétences managériales</p> <p>L'ouverture du DU à d'autres professionnels exerçant des fonctions d'encadrement en organisation de santé pourra être étudiée ultérieurement.</p>	<p>Diplôme bac+4 ou VAP</p>

Durée de la formation : 1 année universitaire – 124 heures – 18 à 20 journées

Calendrier de la formation : début septembre à fin juin – Examen (mémoire + soutenance) : fin juin
2^{nde} session : avant le 15 septembre de l'année suivante

Lieu de la formation : IAE Clermont Auvergne (School of Management)

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : non

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	2 500 €
------------------------------	---------

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 11 étudiants dans le cadre d'une mutualisation des enseignements avec le Master 2 MOMS. 21 en cas d'ouverture autonome du diplôme sans rattachement aux enseignements du Master MOMS

Capacité d'accueil maximale : 25 étudiants dans la perspective d'une ouverture autonome du diplôme sans rattachement aux enseignements du Master MOMS, en fonction de l'évolution du nombre de candidatures à cette formation et/ou des orientations stratégiques prises par la direction de la composante

Période d'inscription / de candidature : février à fin juin de l'année universitaire précédente

Contact Scolarité : Service Scolarité Bureau 204

Sophie PANUZZIO - sophie.pannunzio@uca.fr - +33 (0)4 73 17 78 27

Sylviane BOROT - Sylviane.BOROT@uca.fr - +33 (0)4 73 17 77 26

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Les enseignements du DU Management des organisations de santé (MOS) se déroulent dans les locaux de l'IAE Clermont Auvergne à Clermont Ferrand (11 boulevard Charles de Gaulle).

Ils sont communs à certains enseignements du Master 2 Management des Organisations Médico-sociales et de Santé (MOMS) mis en place depuis 2015. De fait, dans un premier temps, les étudiants du DU MOS et du Master 2 MOMS seront regroupés sur ces 120 heures communes. La richesse des échanges et la plus-value des retours d'expérience en seront optimisées et potentialisent la professionnalisation pour chacun des étudiants. Cela permettra d'avoir une promotion maximale de 25 à 30 étudiants (15 à 20 étudiants du Master MOMS, 10 étudiants du DU MOS) et une mutualisation complète des enseignements sans coût et masse salariale supplémentaire pour l'Université.

La formation de 124h se déroule sur 10 mois. Elle est suivie en présentiel par les stagiaires sur 18 à 20 journées, réparties en 1 à 4 journées par mois, regroupées ou non, de septembre à juin. Elle pourra être complétée par des enseignements à distance proposés par chaque intervenant sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) de l'UCA. Le calendrier de la formation sera transmis en amont de la rentrée de façon à permettre à chacun des participants de s'organiser. Ce rythme permet aux participants de continuer leur activité professionnelle.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

La maquette de la formation prend appui sur celle du Master 2 Management Stratégique, parcours Management des Organisations Médicosociales et de Santé (MOMS).

Le programme du DU MOS d'un volume horaire de 124 heures est composé de 4 UE de 30h chacune et d'1 UE 5 transversale de 4h en présentiel (2h par étudiant + 2h en commun) relative au développement professionnel et notamment à la préparation du mémoire professionnel et sa soutenance.

Les enseignements sont dispensés, à part presque égale, par des universitaires et des professionnels, comme cela est déjà prévu dans le Master 2 MOMS.

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : Organisation et environnement de la santé	30	30			Mémoire professionnel écrit portant sur une ou deux expériences majeures de management (Sur le modèle du mémoire de la VAE du Master 2 MOMS)	1	1 heure	1	juin	
UE 2 : Management d'équipe et gestion des organisations	30	30								
UE 3 : Pilotage de l'organisation et des risques, comptabilité, gestion médico économique	30	30								
UE 4 : Évolution du management et des conditions de travail	30	30								
UE 5 : Développement professionnel 2 heures de présentation de la méthodologie du mémoire (pour tous les étudiants)+ 2 heures de suivi individuel par stagiaire	4	2	2h par stagiaire							
Total	124	122	2		mémoire	1	1 heure	1		

III – Règles de délivrance du diplôme

Le diplôme sera délivré aux étudiant(e)s ayant subi les deux épreuves du DU (mémoire professionnel et soutenance orale du mémoire) et ayant obtenu une note moyenne supérieure à 10/20 avec l'exigence d'obtenir une note plancher de 8/20 pour le mémoire écrit et 10/20 pour la soutenance orale.

La note du mémoire et celle de la soutenance se compensent, en respectant les notes plancher pour le mémoire écrit et pour la soutenance orale. En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue (nouveau mémoire et nouvelle soutenance).

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5
Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant- garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale	X			X	
Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines	X	X	X		X
Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines			X	X	
Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de	X				X
Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership afin de pouvoir encadrer, animer une équipe dans un environnement professionnel multiculturel et plurilingue		X			X
Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion et de pilotage de projet en étant capable d'établir et d'analyser les principaux documents de synthèse et en contrôlant les outils d'analyse et de prise de décision			X	X	
Auditer, évaluer et analyser les risques associés en intégrant le management des systèmes d'informations dans tous les domaines de gestion de l'organisation et/ou de l'organisation en interaction avec son environnement			X	X	
Développer des process, des démarches Qualité, innovation etc.			X	X	
Piloter son projet de développement personnel					X
Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes) afin d'élaborer, mettre en œuvre et conduire des projets dans un environnement interculturel et de formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles étayées en les justifiant et en les argumentant		X			X

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N° UE	Matière	Volume horaire (CM)
BEAUGRAND Olivier	CHU Clermont Fd		Contrôleur de gestion	1	Financement et budget des établissements d'hospitalisation publique / T2A	5h
CHEMINAT Nathalie	IFCS CHU Clermont Fd		Cadre supérieur de santé	1	Management de la qualité et de la sécurité des soins	12h
BORGÈS Rose Marie	IAE Clermont Auvergne	MCU HDR		1	Gestion des données de santé	13h
ROCHETTE Corinne	IAE Clermont Auvergne	PU		2	Marketing public et de la santé : relation patient, enquête auprès des patients	15h
LIÈVRE Pascal	IAE Clermont Auvergne	PU		4	Management des compétences et des connaissances	9h
RODIER Sophie	IUT Allier Montluçon	MCU		2	Conduite de projets	15h
MÉRIADE Laurent	IAE Clermont Auvergne	MCU HDR		3	Comptabilité publique et budgétaire	17h
ARTAZ Arnaud	CHU Clermont Fd		Contrôleur de gestion	3	Indicateurs de gestion, tableaux de bords contractualisation interne	5h
GRASSET Marion	IFCS CHU Clermont Fd		Cadre de santé	3	Certification : mise en œuvre et méthodes d'amélioration de la qualité, gestion des processus	8h
COTIER Paul	CH Riom		Cadre supérieur de santé	4	Empowerment du travail en milieu médical	7h
DUTHEIL Frédéric	CHU Clermont Fd	PHU	Docteur en Médecine	4	Risques psychosociaux et santé au travail	7h
KLISZ Fabien	CHU Clermont Fd		Ergonome	4	Cartographie des risques professionnels	7h
TALBOT Damien	IAE Clermont Auvergne	PU		5	Développement professionnel	2h
2 étudiants suivis pour chaque enseignant chercheur universitaire	IAE Clermont Auvergne	PU et MCU		5	Méthodologie du mémoire Accompagnement à la rédaction 2h/stagiaire	h TD selon effectif

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 71 h CM +suivi individuel (TD)

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 51 h CM

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

- ROCHETTE Corinne, PU Sciences de gestion - IAE Clermont Auvergne
- BORGES Rose-Marie, MCF HDR Droit - IAE Clermont Auvergne
- RODIER Sophie, MCF Sciences de gestion - IUT Allier Université Clermont Auvergne
- MERIADE Laurent, MCF HDR Sciences de gestion - IAE Clermont Auvergne
- PERRIER GUSTIN Patrice, Cadre supérieur de santé - Directeur IFCS CHU Clermont Ferrand
- CHEMINAT Nathalie, Cadre Supérieur de santé - IFCS CHU Clermont Ferrand

VII – Modalités d'admission

Le dossier de candidature se compose d'un CV détaillé (3 pages maximum) et d'une lettre de motivation argumentée (3 à 5 pages)

Une commission de sélection composée de trois membres (deux enseignants de l'IAE Clermont Auvergne et un enseignant de l'IFCS) sera mise en place et évaluera les dossiers de candidature avant décision finale. Cette commission de sélection sera présidée par le responsable de la formation.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU propose un module DPC.

Avis du Conseil de Gestion de la composante et éventuels commentaires : avis favorable le 07/03/2023

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 23/05/2023

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2025-2026

Signature de la Vice-Présidente Formation en charge du CFVU

